



Communiqué

Pour diffusion immédiate

M. Jean-Yves Laforest : nouveau président de la Commission scolaire de l'Énergie

Un ardent défenseur de la qualité des services éducatifs!

Shawinigan, le 12 novembre 2014 — La séance du conseil des commissaires du mardi 11 novembre 2014 a marqué l'entrée en fonction du nouveau président de la Commission scolaire de l'Énergie, monsieur Jean-Yves Laforest, élu par acclamation le 28 septembre dernier. Celui qui fut président de la Commission scolaire de l'Énergie de 1998 à 2005, puis député du Bloc québécois de 2006 à 2011, revient avec enthousiasme dans le milieu de l'éducation avec la ferme intention de défendre avec vigueur la qualité des services éducatifs offerts par la Commission scolaire de l'Énergie.



Monsieur Laforest est détenteur d'un baccalauréat en éducation physique (option psychomotricité) de l'Université du Québec à Trois-Rivières (U.Q.T.R.). Pendant une trentaine d'années, il a exercé les fonctions d'éducateur physique, spécialiste en éducation psychomotrice au Pavillon Arc-en-ciel de Trois-Rivières, une clinique de pédopsychiatrie. Il a également été chargé de cours à l'U.Q.T.R. pendant 10 ans.

Élu commissaire en 1988, il a été, de 1990 à 2005, président de la Commission scolaire Régionale de la Mauricie, de la Commission scolaire Val-Mauricie puis de la Commission scolaire de l'Énergie. Au cours de ces années, il a siégé à plusieurs comités et conseils d'administration entre autres à la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.), au bureau de direction de la F.C.S.Q., à la Conférence régionale des élus de la Mauricie et au CLD de Shawinigan.

En 2005, il est élu député du Bloc québécois à la Chambre des communes où on lui confie notamment les dossiers des comptes publics, des finances et du commerce international.

Ce qui motive son retour à la politique scolaire? La conviction d'avoir un rôle important à jouer pour contrer le contexte des compressions budgétaires et de la remise en question de la raison d'être des commissions scolaires. M. Laforest s'est en effet dit fortement interpellé par ce climat difficile, lui qui a une foi inébranlable au réseau public d'éducation. « Avec un immense territoire comparable à celui de la Belgique, la Commission scolaire de l'Énergie, qui compte plusieurs milieux défavorisés, rend des services éducatifs de très grande qualité en mettant beaucoup d'emphase pour développer le potentiel de tous ses élèves, incluant les élèves en difficulté. Une abolition ou même une fusion, qui contribueraient à éloigner davantage le pouvoir décisionnel où sont dispensés les services, ne pourraient qu'avoir des conséquences néfastes sur la réussite des élèves » a tenu à préciser monsieur Laforest.

« Au cours des prochaines années, je désire ainsi m'assurer du maintien de la qualité des services éducatifs et de la répartition équitable des ressources dans l'ensemble de nos établissements. Par ailleurs, comme le rôle des commissions scolaires demeure très méconnu, je consacrerai des efforts importants pour bien faire comprendre à l'ensemble de la population à quel point leurs fonctions sont indispensables » a ajouté monsieur Laforest.

Bienvenue à la Commission de l'Énergie monsieur le président Jean-Yves Laforest!

- 30 -

Source :

Renée Jobin, coordonnatrice
Secrétariat général et Communications
Commission scolaire de l'Énergie
Tél. : 819 539-6971, poste 2340
rjobin@csenergie.qc.ca

Conjuguons nos forces au présent
pour un avenir réussi